

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

[@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Jeudi 3 novembre 2016

Budget participatif saison 2

630 projets déposés par les Rennais

Pendant un mois, tous les Rennais, sans condition d'âge ou de nationalité étaient invités à déposer leurs idées de projets, à l'échelle de la ville ou d'un quartier sur la plateforme www.fabriquecitoyenne.rennes.fr, dans le cadre de la saison 2 du Budget participatif de la Ville de Rennes.

La saison 2 en quelques chiffres

Pour cette deuxième édition, **630 projets ont été déposés en ligne**. Près de la moitié des projets du budget participatif concerne l'aménagement des espaces publics et des espaces verts. Les Rennais souhaitent végétaliser davantage leur ville et renforcer l'équipement des espaces verts ou bien encore, développer le jardinage de proximité. La question de l'aménagement de la Vilaine ou du canal d'Ille-et-Rance revient souvent, avec notamment 7 propositions de passerelles. Le sujet du transport et de la mobilité arrive en deuxième position (à 18 %). De nombreux projets visent en effet à améliorer encore la circulation des vélos dans la Ville. En troisième position arrivent la culture, les loisirs et le sport (à 14 %) avec des projets de bibliothèques de rue, de fresques, d'art dans la Ville ou bien encore d'équipement sportif de proximité. Pour les autres projets, 9 % concernent la citoyenneté, l'innovation sociale ou numérique, près de 7 % la propreté urbaine, la réduction des déchets, 3,5 % la santé, la solidarité, 3 % l'éducation et la jeunesse et un peu plus de 2 % la maîtrise et la production d'énergie.

"Les Rennais se sont appropriés le budget participatif"

Globalement, les projets sont mieux construits que lors de la première édition du budget participatif, avec des objectifs et descriptifs des projets plus détaillés. On peut voir dans ces résultats le fruit du travail d'accompagnement des porteurs de projets. Les cinq ateliers thématiques, organisés au mois d'octobre, ont permis aux habitants de consolider leur projet, en lien avec les services municipaux, voire de rencontrer des habitants portant des projets similaires.

"Ce succès démontre que les Rennais se sont appropriés le budget participatif. Aujourd'hui, la démocratie locale ne peut plus se résumer à une élection tous les six ans. Les citoyens veulent proposer et décider eux-mêmes des investissements dans leur ville et dans leurs quartiers. Rennes est aujourd'hui en train de réussir le pari de la Fabrique citoyenne", souligne Nathalie Appéré, Maire de Rennes.

Les prochaines étapes

Les services techniques de la Ville vont instruire chacun des projets : respectent-ils les critères de la charte rennaise de la démocratie locale, quelle est leur faisabilité, quel est leur coût prévisionnel ? Le comité de suivi, composé en majorité de représentants des habitants, validera mi-janvier la liste définitive des projets.

Du samedi 28 janvier au dimanche 12 février 2017, les Rennais pourront voter pour leurs projets préférés.

Pratique

→ Pour voir et commenter les projets, rendez-vous sur www.fabriquecitoyenne.rennes.fr